DEUX

MONASTÈRES DE FEMMES.

HISTOIRE, ANTIQUITÉS ET ARCHITECTONIQUE

DE DEUX

MONASTÈRES DE FEMMES:

Le Vignogoul ; — Saint-Félix-de-Montseau.



MONTPELLIER.

IMPRIMERIE DE BOEHM ET Ce, ET LITHOGRAPHIE , BOULEVARD JEU-DE-PAUME.

1838.



DEUX MONASTÈRES DE FEMMES.



Ce ne fut pas un des moindres bienfaits du Christianisme, que la liberté qu'il donna aux femmes de se créer dans la société une position personnelle qu'elles ne pouvaient acquérir sous la loi du polythéisme, et de se dérober au joug qui, sous le nom de mariage, devait encore longtemps peser sur elles. « Pouvez-vous hésiter dans votre choix, mes filles, fait dire Saint Ambroise à la veuve Julienne, vous à qui la virginité seule peut donner la liberté? Celle qui se marie est vendue à la servitude. L'esclavage même se traite à de meilleures conditions que le mariage : il faut payer pour avoir des esclaves, les femmes paient leur propre servitude. La fiancée, mise en vente, n'est estimée qu'au poids de l'or qu'elle porte.[1] » Sans doute, la loi chrétienne apportait de grandes améliorations au sort de la femme, comme épouse et comme mère, et ce n'est pas ici le lieu de les rappeler; mais cette loi, plus religieuse que politique, ou plutôt, non encore assez religieuse, laissait en dehors de sa direction un grand nombre de rapports de famille, et maintenait l'infériorité d'un sexe, comme une conséquence de son dogme sur la chute et les démérites de la chair. Le mariage restait donc entaché de servitude, et devenait pour la chrétienne une condition inférieure. « Celui qui marie sa fille, fait bien, dit Saint Paul, et celui qui ne la marie pas, fait encore mieux.[2] » Aussi, le Christianisme indiquait-il au-dessus du mariage une condition meilleure, plus sainte, où, par un sacrifice imposé à leurs sens, les femmes purent acquérir des mérites et une

---

[1] *Opera D. Ambrosii. Parisiis, 1549, pag. 118.*

[2] Ire Épître aux Cor., VII, 38.

valeur que la plus heureuse position temporelle ne leur aurait pas donnés. Suivant Saint Jérôme, « le mariage peuple la terre, et la virginité le paradis. [1] » La pureté du corps, non plus imposée à la femme dans l'intérêt de l'homme, mais acceptée librement par elle et consacrée à Dieu, vertu à la portée de la plus humble, l'élevait même au-dessus de l'homme. Cette virginité, transformation agrandie du vestalat antique, acquit bientôt par l'association une grande puissance ; et, parmi les institutions que le moyen âge vit fleurir, les monastères devinrent un des élémens essentiels de la civilisation moderne.

Fondés dans l'esprit de la loi nouvelle, préconisés par tous les Pères de l'Église, ces établissemens prospérèrent, aidés qu'ils furent par les mœurs et par des passions toujours vivantes dans le cœur de l'homme. Il y a des caractères isolés et rêveurs, des imaginations mystérieuses, pour lesquelles la famille et le monde n'ont pas des joies satisfaisantes, que le bruit des affaires importune, que l'éclat des plaisirs attriste, qui ne trouvent qu'amertume et dégoût dans l'amour tel qu'il se pratique avec nos mœurs, dans le mariage tel qu'il se règle selon nos habitudes. A toutes les époques, dans les temps de foi, comme dans les temps d'interrègne moral et religieux, analogues au nôtre, de tels caractères abondent. Ce sont ces natures bien douées, quoique exceptionnelles, nombreuses surtout parmi les femmes, que l'association monastique venait satisfaire. Sans doute, la meilleure place et le mérite le plus grand seront toujours aux femmes qui, restées attachées de plus près au joug social et sous la loi austère du mariage chrétien, ont porté la part la plus rude du fardeau assigné à l'humanité, qui ont su, à tous les âges, sous toutes les conditions, adoucir les misères et les souffrances à travers lesquelles pauvres et riches accomplissent leur destinée. Dans les campagnes et dans les villes, dans les châteaux et dans les chaumières, quel foyer n'a point vu leur dévouement ! Mais elles avaient aussi leur vertu, ces femmes qui, se sentant impropres à la tâche commune, et désertant les peines de la maternité et de la famille, se créaient une maternité et une famille d'un autre ordre. Quoique vouées à une vie toute spirituelle, les religieuses des premiers siècles n'étaient pas aussi séparées de la société qu'il nous le semble aujourd'hui : le monde, aux plaisirs duquel elles avaient renoncé, profitait encore de leurs occupations intérieures, consacrées souvent au bien de tous dans l'éducation des filles, le soulagement des pauvres, le soin des malades.

---

[1] *S. Hieronimi opera. Paris.*, 1706, *tom. IV, adversus Jovinianum, lib. I, p.* 161.

Mais toutes les institutions n'ont qu'un temps pour servir au progrès. Les monastères, peuplés d'abord de dévouemens volontaires, organisés dans un but d'utilité commune et de bonheur individuel, furent, plus tard, envahis par des intérêts égoïstes, et ne se maintinrent plus que par l'habitude et par la force. Ces retraites, nécessaires dans des temps barbares, inutiles quand les mœurs se furent adoucies, devinrent de véritables prisons pour les déshéritées de toutes les familles, pour les disgraciées de la société. « Une femme qui n'est ny bonne ny belle, à quoy vault elle? à mettre en religion, » disait Rabelais, si plein de sens en ses folies. Puis, les passions long-temps comprimées réagirent lorsque le lien religieux se fut affaibli, et produisirent, sous ces tristes grilles, des désordres inouïs ou des sacrifices inutiles. Alors encore, les couvens servaient, il est vrai, à la satisfaction de quelques besoins individuels; mais les penchans à la solitude, quoique de tous les temps, cessent d'être bons, quand, dominé par l'égoïsme, l'individu cesse d'être utile aux autres par ce qui fait sa satisfaction personnelle; aussi de tels penchans ne doivent pas alors être favorisés. Le bien que ces établissemens avaient produit, était de toutes parts dépassé; et c'est à bon droit que les moralistes du siècle dernier ont révélé les douleurs et les scandales de la vie monastique, qu'ils ont décrédité les pratiques ascétiques et superstitieuses dont elle s'enveloppait, qu'ils ont flétri le mal dont elle était devenue le foyer. La justification que nous faisons des anciens monastères, ne doit donc pas être comprise comme un regret, un désir de retour à des institutions justement tombées, et qui ne se relèveront pas, malgré tous les efforts que nous voyons tenter aujourd'hui pour les ressusciter. Le succès momentané de ces efforts n'est dû qu'à notre incurie et à la lenteur de nos réformes. Ce n'était pas tout de renverser des établissemens devenus nuisibles, il fallait encore satisfaire, par des établissemens analogues, à des besoins toujours vivans parmi nous. Les couvens ont l'air de se relever comme tant d'autres institutions du passé, et subsistent après avoir perdu toute valeur sociale, parce qu'on leur laisse vide une place qui doit nécessairement être occupée. Que l'histoire ait donc toujours des enseignemens pour nous; que le présent cherche ses moyens de civilisation jusque dans l'étude des monastères. Ils se survivent à eux-mêmes en crédit encore auprès de quelques-uns, quoique repoussés par le plus grand nombre, nous laissant pressentir, par le bien dont ils furent l'instrument, ce que la société peut encore attendre; comme les pierres de leurs édifices restent debout, quoique ruinées, pour indiquer par le beau dont elles ont été le modèle, les développemens à venir promis à l'art.

C'est surtout à la vue des monastères isolés dans nos campagnes, tous tombés

aujourd'hui, que la part de ces maisons dans l'amélioration du sol et l'adoucissement des mœurs paraît grande. Nous n'avons pu nous défendre de dire comment nous la comprenions, avant de commencer l'histoire de deux monastères de femmes, dont la vie monotone ne nous a été transmise que sous les traits les plus vulgaires.

Lorsque, en visitant leurs ruines abandonnées, avec cet amour qui nous prend, nous hommes vieillis, pour les vieux monumens, nous avons voulu nous rendre compte des sentimens qui les élevèrent un jour, les habitèrent long-temps et les désertèrent enfin, nous n'avons trouvé dans les livres où leur histoire était écrite, que les événemens les plus mesquins, ou plutôt de petits faits qui ne méritent pas le nom d'événemens. Il fallait bien alors se reporter vers la pensée générale qui éleva tant de maisons semblables en France ; qui, dans les plus célèbres comme dans les plus modestes, à Fontevraud et à Port-Royal, comme au Vignogoul et à Montseau, au milieu de la vie agitée du moyen âge, si pleine de violence, réunit dans un même but, dans un même amour, quelques faibles femmes, et leur donna la force, pendant plusieurs siècles, de faire rayonner autour d'elles les bienfaits attachés à toute institution religieuse pendant sa période progressive.



LE VIGNOGOUL.

Ce monastère, appelé dans les plus anciens titres *de bono loco, de Vinegotio, de Vinovolo* ou *del Vinovol*, fut fondé avant l'année 1150, sous l'invocation de Marie-Magdeleine, puis sous celle de Marie, mère de Jésus. On ne sait quels en furent les fondateurs. Les archives du couvent que Degrefeuille visita, ne contenaient pas, suivant ce qu'il rapporte, de charte qui pût établir la date et les auteurs de cette fondation; mais il y trouva les titres de nombreuses donations des années 1150 à 1173.[1] D'après le même historien, le nombre des religieuses vivant dans cette maison se trouvait augmenté considérablement en 1178, lorsque le Pape Alexandre III les mit sous la protection du Saint Siége.[2] Denys de Sainte-Marthe ne mentionne pas cette circonstance; mais il parle d'un fait plus important, dont l'historien de Montpellier est resté ignorant.

En 1211, un évêque d'Utique, légat du Saint Siége, publia à Montpellier des lettres encycliques, dans lesquelles il exhortait les fidèles de sa légation à contribuer de leurs aumônes à la réparation des édifices du monastère : « La maison du Vinovol, y disait-il, à cause du mauvais état de ses constructions qui menacent ruine, ne peut plus contenir la sainte congrégation de vierges qui s'y sont retirées, et ne leur fournit plus les appartemens nécessaires à la conservation de leur ordre. Mais, s'appuyant sur votre concours, espérant en votre miséricorde, elles

---

[1] Degrefeuille ; Histoire de Montpellier, IIe partie, 1739, pag. 300.

[2] La bulle d'Alexandre III est encore conservée dans les archives de la Préfecture ; elle ne parle pas du nombre des religieuses.

ont commencé à relever ce vieux et fragile édifice (*revocare ac ampliare illud vetus opus et fragile*); et, si Dieu le permet, elles ont le projet de bâtir une maison assez grande où elles puissent trouver l'abri, le sommeil et la nourriture temporels, et de restaurer l'église qui menace chaque jour ruine (*ecclesiam quæ ruinam minat quotidiè emendare*). Pour que vous participiez à une œuvre aussi sainte, nous vous prions dans le Christ notre Seigneur, que, quand leur messager viendra vous supplier, vous le receviez avec bonté, et détourniez en sa faveur une petite partie des biens que Dieu vous a donnés..... Nous accordons à ceux qui s'associent à cette œuvre, la dispense de l'un des quatre-temps auxquels ils sont soumis, et leur remettons dix jours de la pénitence qui leur a été imposée.[1] »

Sur le nombre des religieuses que réunissait alors le monastère, et sur l'étendue de ses possessions territoriales, nous avons quelques documens cités par Degrefeuille. En 1243, des lettres du Pape Innocent IV ordonnent qu'on n'y reçoive pas au-delà de quarante personnes. Soumis d'abord à l'ordre de Saint-Benoît, et gouverné par des prieuses, le Vignogoul fut ensuite placé sous la règle de Saint Bernard. Innocent IV, qui sanctionna cette réforme dans une bulle de l'an 1245, soumit en même temps ces religieuses à l'abbé et aux moines de Valmagne, auxquels il recommandait envers ses filles chéries le soin de l'instruction et le devoir des visites fréquentes. Parmi les localités nombreuses désignées dans cette bulle, comme siége des possessions que le Pape prenait sous sa protection, et qui toutes ne peuvent pas être retrouvées aujourd'hui, nous citerons seulement les territoires de Saint-Martin-du-Vignogoul[2], Pignan, Saint-Étienne-d'Issensac, Gignac, Popian, Fénouillèdes et Palas.

En 1299, Jacques II, roi de Majorque, seigneur de Montpellier, donna la faculté à l'abbesse et aux religieuses d'établir une pêcherie (*paixeriam sive verqueriam*[3]) dans la rivière de Gadiran, qui coule entre le château de Saint-

---

[1] *Gallia christiana, VI, instrum. col. 366.*

[2] Saint-Martin était alors une *villa* avec église. En 1267, noble Guillaume de Pignan, chevalier, et Bremond, damoiseau, conseigneurs de Pignan, reconnurent le tenir à fief du roi d'Aragon. (*Archives de la commune de Montpellier, Mémorial des nobles*, fol. 195.)

[3] *Verqueriam*, haie de roseaux pour prendre les poissons, suivant Carpentier (*Gloss., nov. III, 1143*), qui cite la charte même de Jacques. Ce sont ces labyrinthes en roseaux qui se dressent dans tous les étangs de nos côtes, et que les pêcheurs appellent *Estudia* ou *Bourdigou*.

George et le Vignogoul [1], et d'y construire des moulins. C'est le seul fait important que nous ayons à signaler dans l'histoire du couvent. Degrefeuille, qui en avait les archives à sa disposition, n'a trouvé à mentionner pendant les XIVe et XVe siècles, que deux procès. Le premier eut lieu, au sujet des dîmes, avec les prieurs des églises de Montarnaud et de Vailhauqués; il fut soumis à l'archidiacre de Maguelone, et tourna au profit du monastère. Le second, plus long et moins heureux, s'engagea avec le couvent de Saint-Dominique, à Montpellier, auquel l'abbesse du Vignogoul avait voulu réunir sa maison. Ce procès, passant à travers toutes les juridictions, porté à la cour du Bayle à Montpellier, puis au Conseil du Roi à Paris, enfin à la cour du Pape à Avignon, se termina, en 1466, par une transaction qui, au témoignage de Degrefeuille, diminua beaucoup les revenus du Vignogoul. Les personnes curieuses de ces détails en trouveront de plus amples dans le livre du chanoine de Montpellier. Nous laisserons aussi dans le *Gallia christiana*, la liste des prieuses et des abbesses qui ont gouverné le Vignogoul, de 1181 à 1737.

Il ne nous est pas resté de traces des contrariétés que dut éprouver le monastère pendant le XVIe siècle et les guerres de religion. Degrefeuille, toujours la seule source où nous ayons à puiser, dit seulement avec la simplicité qui lui est habituelle, que cette communauté fut réduite dès-lors à l'abbesse et à quatre ou cinq religieuses qui « passèrent tout le reste du seizième siècle et le commencement du dix-sept, dans les craintes et les frayeurs, où se trouvaient exposées des filles qui habitaient au milieu de la campagne. » Le séjour des champs ayant continué à devenir défavorable aux religieuses, elles obtinrent, en 1683, la faculté de se transférer à Montpellier, dans une maison agréable et vaste, avec une chapelle plafonnée. Le monastère, leur antique berceau, devint une maison de plaisance, où la communauté allait passer le temps des vendanges, où les sœurs fatiguées et malades venaient rétablir leur santé. Elles vécurent ainsi jusqu'à la révolution, mêlant aux austérités de leur vie cloîtrée, beaucoup de distractions mondaines. Elles s'occupaient encore d'éducation ; mais ce n'était plus les filles du pauvre qui attiraient leur sollicitude. Les filles des riches et des puissans de la ville allaient seules y perfectionner cet apprentissage de bonnes manières, auxquelles les hautes classes donnaient le nom d'éducation. Au témoignage des vieillards qui ont assisté à sa chute, la

---

[1] C'est un ruisseau à sec pendant six mois de l'année, qui s'appelle aujourd'hui *le Cédérou*.

maison était alors composée seulement de trois religieuses. Le local que ces dames occupaient dans la ville, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies, est redevenu comme de raison une maison bourgeoise. L'antique édifice des premières filles du Vignogoul, quoique ruiné et tombé aussi dans les mains de l'heureuse bourgeoisie, se recommande encore comme œuvre d'art, et mérite toutes nos observations.

Les anciens bâtimens claustraux qui pouvaient avoir quelque intérêt pour l'art, ont été tellement dénaturés, qu'il serait aussi difficile que fastidieux de chercher à les démêler au milieu des constructions rurales, situées entre les villages de Saint-George et de Pignan, qui portent aujourd'hui le nom de Vignogoul. Mais l'église, qui y a été un peu plus respectée, est bien celle que les religieuses relevèrent après 1211. On pourrait croire, au premier aspect, que ses portes toutes en plein cintre sont antérieures à cette date; mais leur connexion avec les autres parties de la construction, et l'arrangement même de quelques-unes de leurs moulures, démontrent qu'elles doivent être attribuées à la même époque, quelque étrange qu'il puisse paraître d'ailleurs de voir élever au XIIIe siècle des ouvrages aussi entièrement romans.

Le portail principal, ouvert sur le côté méridional (Pl. 2.), forme trois ordres. Les deux premiers ont des colonnes cantonnées avec chapiteau de feuilles à crochet et des archivoltes en plein cintre, creusées de moulures variées et multipliées, comme dans les portails gothiques. Le troisième ordre n'a que des pieds-droits et un linteau portant le tympan. La porte à l'ouest n'a qu'un ordre de pieds-droits avec un linteau monolithe et deux moulures saillantes formant archivolte autour du tympan. Deux petites portes plus simples encore et toujours en plein cintre, peuvent être observées dans les transepts. Les murs latéraux ont des contre-forts prononcés et des lancettes obtuses.

Le chevet est plus remarquable (Pl. 1.). Il forme trois apsides polygonales d'inégale hauteur, percées de longues lancettes d'un tracé fort simple, et portant à leurs angles des colonnes appliquées qui filent jusqu'au toit, et sont terminées par des chapiteaux de feuilles à crochet. Des corbeaux règnent aussi le long du toit; mais ils ne sont pas sculptés. On remarquera le système entièrement roman de ces apsides, qui n'a concédé au système gothique que la longueur des fenêtres et les feuilles des chapiteaux, qui n'a point admis de contre-forts, et a gardé les corbeaux et les colonnettes extérieures qui se retrouvent sur presque toutes nos églises du XIIe siècle.

A l'intérieur (Pl. 3.), la nef, d'une petite étendue, n'a ni colonnes, ni piliers, mais une voûte légèrement ogivée, dont les nervures parallèles et croisées retombent sur des culs-de-lampe d'un dessin très-simple. Toute la partie antérieure de cette nef est construite assez grossièrement; mais il n'en est pas de même du chœur et de la travée qui en est proche. Dans le chœur, les nervures se serrent et vont se réunir à la même clef, formant cette espèce de voûte à laquelle un monumentaliste anglais a donné le nom d'écussons (*vaulting-escuscheons*), parce que l'extrémité de chacun de ses compartimens a la forme d'un écusson renversé.[1] Ces nervures retombent sur trois colonnettes en faisceau. Celle du milieu a son fût marqué de deux annelets. En avant du chœur, deux chapelles s'ouvrant au midi et au nord par un arc ogival, dont les moulures arrondies retombent sur un cul-de-lampe, forment deux bras de croix à cette nef; ces bras, comme le chœur, s'arrondissent à l'est, et portent des nervures à écusson et des colonnettes annelées. Le transept est orné, au-dessus des grands arcs, de trois petites arcades ogivales et trilobées, portant sur des colonnettes angulaires et isolées, éclairant une tribune qui devait être continuée dans la nef, mais qui est restée interrompue (Pl. 4.). C'est un exemple fort petit, mais plein d'élégance, de ces galeries latérales, auxquelles les anglais donnent le nom de *triforium*, très-rares dans les monumens du Midi, mais que l'on trouve dans les plus anciennes églises romanes de l'Auvergne, et qui continuent, jusqu'à la décadence de l'architecture chrétienne, à former la décoration la plus remarquable des intérieurs gothiques. Nous devions d'autant plus distinguer le triforium du Vignogoul, que c'est le seul spécimen que nous pourrons citer dans les monumens des diocèses qui sont particulièrement l'objet de nos recherches. Aux parties de cet intérieur les plus dignes d'attention, l'appareil est grand dans le bas, moyen un peu plus haut, petit enfin vers la voûte. Les culs-de-lampe et les chapiteaux, tant ceux du chœur que ceux du triforium, reproduisent constamment le même type que nous avons trouvé aussi à l'extérieur; ce sont des feuilles simplement galbées, se recourbant dans le haut en crochets très-saillans. Ce type est tout-à-fait particulier au style gothique primitif. Nous avons remarqué à l'extérieur l'aspect et les traits tout romans du chevet; à l'intérieur, au contraire, nous voyons clairement ressortir les principaux caractères du gothique primitif: les faisceaux de colonnettes, les annelets, le triforium ogival.

---

[1] Whewell; *Architectural notes*, *etc.* Cambridge, 1835, in-8°.

Pour résumer toutes ces observations, on peut conjecturer que cet édifice commencé en 1211, au chevet, comme c'était l'usage, par de fort bons ouvriers du Midi, imbus des traditions romanes, mais initiés déjà aux bons procédés du style gothique, resta interrompu après la construction des chapelles latérales, et fut bientôt après continué par des ouvriers moins habiles et sur un plan beaucoup plus simple. Cette église, qui n'est plus qu'un cellier, mais que le badigeon a respecté, offre au dessinateur des teintes variées, pleines de nature, et çà et là de grands reflets rouges qui paraissent comme un reste d'une ancienne décoration coloriée, que l'imagination fait aisément revivre sur ces murs obscurcis et éraillés.



SAINT-FÉLIX-DE-MONTSEAU.

Le monastère de Saint-Félix-de-Montseau (*de Montescevo*) fut établi, suivant Denys de Sainte-Marthe, pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, sur une colline, voisine du château de Gigean ; mais on ignorerait l'époque de sa fondation.[1] Degrefeuille est plus explicite. Il cite une bulle du Pape Alexandre III, de 1162, qui, prenant ce monastère sous la protection du Saint Siége, et lui prescrivant l'observation fidèle de la règle à laquelle il était soumis, indique qu'il avait été fondé par Bermond, évêque de Béziers, de 1128 à 1150. Cette bulle n'étant citée que par extraits dans l'Histoire ecclésiastique de Montpellier, rien d'ailleurs dans la vie de Bermond, telle qu'elle est rapportée dans le *Gallia christiana*, ne venant confirmer cette fondation, nous ne sommes pas bien assuré qu'elle ne puisse s'appliquer à quelque autre établissement que celui de Montseau. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce monastère florissait dès le XIIe siècle. Il en est fait mention dans plusieurs chartes de Galtier, évêque de Maguelone, de 1104 à 1129 ; et, dans les années 1149, 1178, 1188, il reçut diverses donations, au témoignage de Degrefeuille, qui sur ce point cite des actes qu'il avait vus dans les archives de la maison.[2]

Au XIIIe siècle, ces donations continuèrent. La plus remarquable fut celle de Marie de Montpellier, qui en mourant léguait au monastère le château de Miraval.[3] Jacques, roi d'Aragon, s'opposa long-temps à l'exécution de ce legs ; et, pour garder le château, il céda aux religieuses l'hôpital de Saint-Guillem, avec toutes ses dépendances. Leurs possessions comprenaient alors, outre diverses

---

[1] *Gallia christiana*, VI, 856.

[2] Histoire de Montpellier, IIe partie, pag. 298.

[3] Archives de la commune de Montpellier, Grand Thalamus, fol. 6.

maisons à Montpellier, un moulin près du Pont-Juvénal, qui a long-temps gardé leur nom, la métairie de Farlet, le revenu de plusieurs églises, et des biens à Melgueil et ailleurs. Nous ne pouvons apprendre quelque chose des mœurs intérieures de la maison, que par une lettre de l'évêque de Maguelone, de l'an 1322, indiquée par Degrefeuille. Cette lettre défendait aux religieuses d'assister aux solennités des noces, et de rester hors du monastère pour les affaires de la maison, au-delà d'un mois.

Le seul événement important dans l'histoire de Montseau, est sa réunion avec le couvent de Saint-Léon. En 1223, Jean de Montlaur, depuis évêque de Maguelone, avait établi ce couvent près d'une église de Saint-Léon, placée sur une montagne aride qui dominait le château de Montlaur. La communauté se composait à son origine de sept religieuses, vierges ou veuves, et avait pour principal apanage l'église de Saint-Germain-de-Furnes (*de Fornetio*). Vers la fin du XIII[e] siècle, elle était complétement déchue, et ses religieuses se trouvaient, suivant Gariel, réduites par la nécessité des temps à errer hors de leur maison, mendiant leur nourriture de bourg en bourg, lorsque Bérenger, évêque de Maguelone, leur assigna les revenus de l'église de Saint-Bauzille.[1]

Nous sommes allé chercher sur les mamelons et dans les sinuosités des garigues qui s'étendent à l'est du puy de Saint-Loup, les restes de ce pauvre couvent, et nos peines n'ont point été perdues. Sur une pente dégarnie, au bas de la montagne de Saint-Bauzille, quatre murs sans toiture portent encore le nom de Saint-Germain-de-Furnes (Pl. 7.); un arc pointu reste suspendu sur eux; une apside romane marquée de quelques ornemens sévères les termine; par-dessus domine encore un petit clocher plat. Tout cela n'a presque plus de formes; mais la nature est venue y jeter sa beauté. Des lierres séculaires se sont attachés à toutes les plaies des pierres; des sureaux, des figuiers sauvages et de jeunes pousses de micocoulier ont envahi l'enceinte; le soleil et le vent ont doré et rongé les parois. En regardant tous ces effets, on se surprend à penser que jamais dans sa splendeur l'église de Saint-Germain ne fut aussi belle que dans sa décrépitude. Au-dessus de ces ruines, sur la montagne même qui a gardé le nom de *Pioch dé las mourgas*, sont les débris du couvent de Saint-Léon, pans de murs hauts de cinq mètres à peine, en appareil grossier, où des ouvertures en forme de meurtrières et des traces de citernes

---

[1] Gariel; *Series præs. Mag.*, p. I, pag. 416.

et de souterrains feraient plutôt croire à des constructions militaires. Il est probable que les ruines monastiques auront été ainsi transformées à l'époque des guerres religieuses, lorsque toutes les sommités de ces montagnes se hérissaient de murs faits à la hâte. La seule beauté de ces ruines est leur situation. Sur la cime de la montagne, toute formée de masses calcaires dressées ou éboulées comme des murailles, gardant dans quelques-unes de ses pentes des pins, qui autrefois la couvraient tout entière et dont les derniers tombent aujourd'hui sous la hache, l'œil parcourt un vaste horizon : au sud, les étangs et la mer, Montpellier, Sommières, et plus loin le mont Ventoux ; au nord, les plateaux neigeux de l'Espérou, et tout près le cône pointu du Saint-Loup. Que nous allions courir après cela, nous chercheurs blasés d'illusions, artistes, monumentalistes, jurés dénicheurs de la poésie qui s'en va ; à la bonne heure : mais ces pauvres nonnes du XIIIe siècle, qu'allaient-elles faire dans ces lieux dénués? Nous, nous jetons un regard curieux et passons outre ; elles y vivaient. N'est-ce pas qu'en possession de deux grands biens, la foi et un but, tout lieu leur était bon pour prier et attendre ? Et le site le plus âpre devenait le meilleur, le plus aimé, parce qu'il était le plus conforme à l'accomplissement du devoir chrétien.

La réunion du monastère de Saint-Léon à celui de Saint-Félix, eut lieu, suivant Degrefeuille qui cite les actes originaux, en 1429, sous la direction d'une abbesse de la famille de Montlaur. Degrefeuille pense aussi que ce fut à l'occasion de cette réunion, que les religieuses de Saint-Félix revinrent à la règle de Saint Benoît, qu'elles avaient abandonnée dès le XIIIe siècle, pour embrasser celle de Saint Bernard. En 1253, le pape Innocent IV les avait, en effet, recommandées à la vigilance et aux visites des abbés de Valmagne et de Fontfroide; mais, au XVe siècle, elles se montrèrent rebelles à la suprématie des abbayes de Citeaux, et refusèrent à deux reprises de recevoir la visite du vicaire de l'abbé. Excommuniées une première fois pour ce fait en 1496, elles obtinrent plus tard du Parlement de rester sous la juridiction de l'évêque de Maguelone.[1]

Nous n'avons plus qu'à enregistrer maintenant la décadence et la chute du monastère. Fatiguées de leur isolement, comme celles du Vignogoul, les religieuses obtinrent, en 1514, de Léon X, une bulle qui leur permettait de quitter la colline aride où elles avaient vécu jusque-là, et de se transporter dans le village de

---

[1] Hist. de Montpellier, IIe partie, pag. 299.

Gigean, situation plus commode, où leur avait été bâti un nouvel édifice. Nous ne savons pas, et qu'importerait-il de savoir la vie qu'elles y menèrent? En écoutant le dernier écho des dires des vieillards, on apprendrait seulement une circonstance qui indique les accommodemens qu'elles avaient admis dans leur vie claustrale. Leur couvent aurait été pour les habitans considérables du village, un lieu de réunions consacrées, moins à des lectures pieuses, qu'à des parties de cartes et à des jeux innocens. A l'époque où écrivait Sainte-Marthe, il n'y restait plus que quatre sœurs et l'abbesse. Suivant un dicton populaire, déjà ancien sans doute, elles auraient été plus nombreuses : *Doûché liès é trêché bressés*, répondait le paysan auquel on demandait des renseignemens sur le nombre de ces vierges. C'est encore là un témoignage des désordres qui avaient envahi ces maisons saintes, et du discrédit dans lequel elles étaient tombées aux yeux du peuple. Le monastère ne put pas même conserver son indépendance jusqu'à la révolution. Vers le milieu du siècle dernier, l'abbesse étant décédée, le petit nombre de religieuses qui restaient, furent transférées à Montpellier, et s'adjoignirent aux dames du Vignogoul, tandis que leurs biens passaient au couvent de la Visitation.

Tous ces faits monastiques n'auraient pas mérité à nos yeux d'être exhumés, s'ils ne se rattachaient et ne rendaient un peu de vie à un monument d'architecture. Ses ruines signalent de loin l'un des mamelons de ces garigues grisâtres, dont la chaîne borne, au midi, les plaines de Launac et de Montbazin. En approchant de ce pâté de pierres amoncelées, on trouve, au midi, des murs en appareil divers formant plusieurs compartimens, dont il n'est plus possible de comprendre la destination, une fontaine, des restes de voûtes, de caveaux, qui n'ont pas d'intérêt architectural, et qui ont formé autrefois les bâtimens claustraux. Un peu plus loin se dessine l'enceinte d'une petite église, que son appareil en petites pierres dures, séparées par des couches épaisses de ciment, ses piliers à imposte et l'arcature de son apside feraient volontiers croire carlovingienne, et qui fut certainement la première chapelle des religieuses de Saint-Félix. Elle fut heureusement respectée par l'église plus vaste qu'elles élevèrent plus tard à côté, et qui doit remonter au XIIIe siècle.

A l'extérieur (Pl. 5), les murs de cette église sont élevés en appareil moyen de pierres posées alternativement de champ et de plat, flanqués de contre-forts saillans d'un mètre, et terminés par un soubassement continu formant deux retraits. Les ouvertures sont, à la face occidentale, une rose de petite dimension, formée de quatre lobes encadrés, et, sur le côté nord, une porte ogivale à six voussures

profondes, dont toutes les moulures sont arrondies et retombent sur des colonnettes avec chapiteau évasé et bases prismatiques. Un linteau monolithe, dont les moulures font plusieurs fois retour pour former l'imposte des pieds-droits, en supporte le tympan qui n'a plus de sculptures. Contrairement à l'usage, cette porte, destinée au public, s'ouvre au nord, parce que le côté méridional était occupé par l'église romane et par les bâtimens du couvent. Au chevet, qui forme un hexagone, les contre-forts sont plus serrés; les lancettes géminées avaient une ramification plus riche.

A l'intérieur (Pl. 6.), les voûtes écroulées ne laissent plus voir que les retombées extrêmes de leurs nervures croisées. Plus nombreuses vers le chœur, ces nervures venaient, comme au Vignogoul et dans la plupart de nos intérieurs gothiques, se réunir à la clef de l'hémicycle. Elles retombaient sur des colonnettes en faisceau appliquées au mur, qui ont toutes leurs moulures arrondies, et pour chapiteau un simple tambour évasé ou une tête humaine. Dans la partie antérieure de la nef, ces faisceaux n'arrivent pas jusqu'au sol, mais se terminent en console vers le milieu de la hauteur des murs : arrangement conforme au système généralement pratiqué dans les églises, dont la décoration est souvent plus riche et plus compliquée vers les parties qui s'approchent du chœur. Le développement de l'ogive est timide dans cet intérieur, qui a même conservé, dans les parties basses du chœur, des ouvertures en plein cintre ; mais le style gothique y est pourtant en possession de tous ses élémens, avancé même dans quelques parties au-delà des caractères que l'on assigne au gothique primitif, comme dans les quatre feuilles encadrées des fenêtres du chevet, et dans les bases prismatiques des colonnettes de la porte. Aussi n'hésitons-nous pas à croire que ce monument fut élevé dans les dernières années du XIIIe siècle.

Ses ruines, qui s'effacent, semblent encore, pour les habitans du village qu'elles dominent, marquées d'un certain caractère de sainteté. Dans nos étés brûlans, les plaines fertiles de Gigean ont souvent leurs sources taries ; et même alors, sur ce coteau aride, *la citerne de Saint-Félix* contient une eau fraîche et limpide. Aussi voit-on quelquefois, dans les temps de sécheresse, les enfans se rendre processionnellement et pieds nus au milieu des ruines de l'église, pour invoquer la pluie du Ciel. Il n'y a pas bien long-temps qu'on portait, dans cette procession, un buste de Saint Félix, qui était, après quelques cérémonies, plongé dans l'eau de la citerne. Ce buste n'existe plus.

—

Si nous voulons, en finissant, jeter un coup-d'œil général sur les deux monumens gothiques que nous avons réunis dans cette Monographie, et qui embrassent la plus belle époque de l'architecture chrétienne en France, celle où le style gothique réunit à tout l'élancement nécessaire dans la construction, à toute l'élégance désirable dans la décoration, la plus grande pureté de lignes, nous y trouverons la marque du développement particulier de cette architecture dans le Midi. Le Vignogoul conserve un assez grand nombre de caractères du style roman, pour être appelé un monument de transition; Saint-Félix contient assez d'innovations pour être un monument tout-à-fait gothique, mais d'un style timide et déprimé. Ces édifices viennent à l'appui d'une conclusion qui était déjà résultée pour nous de l'examen d'un grand nombre d'édifices gothiques de Languedoc et de Provence. Dans ces provinces, ce n'est point, comme dans le Nord, avec le XIIe siècle qu'il faut faire coïncider l'époque de transition entre les styles roman et gothique, mais avec la première moitié du XIIIe; sans revenir sur les observations que nous avons ailleurs émises, et sans multiplier les exemples qu'on pourrait encore citer, il suffira de faire remarquer combien cette circonstance, dans les monumens, ont de corrélation avec tous les faits de l'histoire du Midi. Profondément distingués des hommes de la France par leur origine, leurs coutumes et leur langue, les hommes de Provence [1] signalèrent encore au XIIIe siècle la différence de leur nature par cet esprit d'hérésie qui attira sur eux la haine des Croisés. De là, les guerres qui ensanglantèrent le Midi, et aboutirent à une véritable conquête de ce pays par les hommes du Nord. Ces guerres eurent aussi leurs bienfaits. Suivant l'expression de M. de Maistre, *nous ne sommes broyés que pour être mêlés.* C'est surtout pendant la croisade albigeoise, que les innovations de l'architecture gothique pénétrèrent dans le Midi. Beaucoup d'églises romanes furent détruites, ce qui donna lieu bientôt à de nouvelles constructions. La guerre calmée, les fondations remarquables commencèrent. Ce n'est qu'au milieu du XIIIe siècle, que les Albigeois n'osèrent plus se montrer ouvertement; à la même époque, en 1246, Saint Louis était venu à Aigues-Mortes bâtir cette tour de Constance, si entière et si belle, pour laquelle il avait fait venir sans doute un des grands artistes qui illustrèrent son temps, Eudes de Montreuil peut-être, celui qui éleva

---

[1] Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, on a appelé Provence, en la distinguant de la France proprement dite, aussi bien la province qui depuis a porté ce nom, que celle à laquelle on donna alors celui de Languedoc.

les fortifications de Jaffa, ou Pierre de Montereau, l'architecte de la Sainte Chapelle. En 1272, on commençait l'édification de la métropole de Narbonne. Ces constructions signalérent dans le pays l'apparition du gothique primitif, débarrassé de toute entrave; ce n'est qu'après, que la Provence eut des monumens auxquels peuvent s'appliquer les dénominations et les nomenclatures établies pour les monumens du Nord. Encore nos monumens ne méritent-ils pas autant d'éloges, parce que les artistes du Midi, long-temps imprégnés de leurs vieilles habitudes, restèrent inhabiles aux impulsions nouvelles. Ces considérations feront comprendre l'importance que nous avons attachée aux petites constructions du Vignogoul et de Saint-Félix; elle a pu paraître exagérée à ceux qui savent admirer les monumens du XIIIe siècle, dont s'honorent d'autres provinces. Nos édifices sont modestes; mais ils tiennent leur place, ils ont leur valeur dans l'histoire de l'architecture du Midi, curieuse à suivre et à comparer, même dans l'infériorité de ses produits.



Les deux vignettes qui terminent la page suivante, représentent : l'une, la pierre tumulaire d'une abbesse du Vignogoul, qu'on voit encore dans le chœur de l'église ; la légende n'en est plus lisible, mais la forme de quelques lettres conservées dénote un ouvrage du XVe siècle ; — l'autre, un crucifix en bronze, trouvé, il y a quelques années, dans un autre tombeau, auprès du même couvent ; la forme bysantine de la croix, et le travail barbare à l'excès du corps qui y est attaché, peuvent faire remonter l'exécution de ce bijou aux premiers temps du monastère.

PLANCHES.

1.	Le Vignogoul.	Apside de l'Église.
2.	—	Côté méridional.
3.	—	Intérieur.
4.	—	Triforium.
5.	Saint-Félix-de-Montseau.	Apside et côté méridional de l'Église.
6.	—	Intérieur.
7.	Saint-Germain-de-Furnes.	

